

■ **Atelier d'architecture D. Arni & I. Dominguez Sàrl**,
à Aubonne, ruelle Fontaine-Martin 1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 11 février 2003. But: exploitation d'un bureau d'architecture. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon convention du 11 février 2003: matériel informatique, mobilier de bureau et logiciel pour CHF 42'000, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 22'000 constituant une créance des apporteurs contre la société. Associés-gérants avec signature collective à deux: Arni Daniel, de Lüterswil-Gächliwil, à Aubonne, et Dominguez Israël, d'Espagne, à Bussy-Chardonney, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1908 du 20.02.2003

(00880054 / CH-550.1.033.284-5)